

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le mardi 4 juillet 2017 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Michèle Logue-Wakeling, Joanne Mayer et Amanda St-Jean, Lynn Visentin et le conseiller Charles Kealey.

Étant absent : le conseiller Christopher Brownrigg

Étant également présente : Franceska Gnarowski, Directrice générale

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par le maire, Monsieur Morris O'Connor.

2) PÉRIODE DE QUESTION

3) AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune affaire

134-07-2017

4) PROCÈS-VERBAL

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 5 juin 2017 soit adopté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE

135-07-2017

(4A) PROCÈS-VERBAL

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion spéciale du 15 juin 2017 soit adopté tel que présenté.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey
ADOPTÉE

136-07-2017

5) ORDRE DU JOUR

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées par la conseillère Joanne Mayer et qu'il demeure ouvert.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer
ADOPTÉE

137-07-2017

6) FACTURES À PAYER

IL EST RÉSOLU QUE la liste #07-2017 des déboursés pour la période du 1 juin 2017 au 30 juin 2017 totalisant un montant de 214 292.32 \$;

QUE les salaires nets versés pour la période du 1 juin 2017 au 30 juin 2017 totalisant un montant de 26 965.67 \$ soient acceptés;

QUE la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à faire les affectations budgétaires nécessaires à cet effet.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin
ADOPTÉE

CERTIFICAT

Je, soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, certifie par la présente que les fonds nécessaires sont disponibles pour les dépenses nommées à la résolution #137-07-2017, tel que prévu par le Conseil de la municipalité de Low.

Franceska Gnarowski

Directrice générale/secrétaire-trésorière

7) RAPPORT DU MAIRE

Le maire présente son rapport verbal de ses activités pour le mois de juin.

7.1 ADMINISTRATION

(7.1.1) RAPPORT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION

Le rapport est présenté par la conseillère Michèle Logue-Wakeling, Présidente du comité d'administration.

(7.1.2) AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donnée par la conseillère Joanne Mayer qu'un règlement sur les clôtures sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour considération.

138-07-2017

(7.1.3) RÉMUNÉRATION PERSONNEL ÉLECTORAL

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales 2017 auront lieu le 5 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE pour tenir une élection la municipalité doit embaucher du personnel électoral temporaire et le rémunérer;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite établir par résolution la rémunération du personnel électoral pour l'élection du 5 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil de la municipalité de Low adopte le tableau suivant concernant la rémunération du personnel électoral pour l'élection du 5 novembre 2017 :

	Gazette officiel	Proposition
Président d'élection		
Confection et révision de la liste électorale	.340\$ par électeur	Selon la Gazette officielle
Formation etc.	0\$	Taux horaire fonctionnaire
Vote par anticipation	226\$	Taux horaire fonctionnaire
Jour du scrutin	339\$	Taux horaire fonctionnaire
Secrétaire d'élection		
Confection et révision de la liste électorale	$\frac{3}{4}$ président	Selon la Gazette
Formation etc.	0\$	Taux horaire fonctionnaire
Vote par anticipation	169.50\$	Taux horaire fonctionnaire
Jour du scrutin	254.25\$	Taux horaire fonctionnaire
Adjointe au président d'élection		
Confection et révision de la liste électorale	$\frac{1}{2}$ président	Selon la Gazette
Formation etc	0\$	Taux horaire fonctionnaire
Vote par	113.00	Taux horaire fonctionnaire

anticipation		
Jour du scrutin	127\$	Taux horaire fonctionnaire
Vote par anticipation		
Scrutateur bureau de vote	94\$	125\$
Secrétaire de bureau de vote	70\$	115\$
Préposer à l'information	76\$	125\$
Préposer au maintien de l'ordre	76\$	125\$
Président table de vérification	94\$	125\$
Membres d'une table de vérification	70\$	115\$
Substitut	0\$	60\$
Présence à une formation	13\$	30\$
Journée du scrutin		
Scrutateur bureau de vote	113\$	165\$
Secrétaire de bureau de vote	83\$	152\$
Préposer à l'information	90\$	162\$
Préposer au maintien de l'ordre	90\$	162\$
Président table de vérification	113\$	128\$
Membres d'une table de vérification	83\$	126\$
Dépouillement vote par anticipation scrutateur	32\$	47\$
Dépouillement vote par anticipation secrétaire	32\$	47\$
Substitut		60\$
Présence à une formation	13\$	30\$

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey
ADOPTÉE

139-07-2017

(7.1.4) ÉLECTION MUNICIPALE DU 5 NOVEMBRE 2017 – DÉLÉGATION DE POUVOIR AU PRÉSIDENT D'ÉLECTION D'ENGAGER DES DÉPENSES ET DU DÉBOURSÉ DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL D'ÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, madame Franceska Gnarowski, est d'office la présidente d'élection et que le 5 novembre 2017 est la date fixée pour la prochaine élection municipale;

CONSIDÉRANT Qu'à titre de présidente d'élection, il incombe au titulaire d'engager un certain nombre de dépenses, tel que des frais de publications, d'impression des bulletins de vote, de la rémunération du personnel électoral, des frais de repas, etc.;

CONSIDÉRANT QUE la présidente d'élection demande au conseil municipal une délégation de pouvoir lui permettant d'engager des dépenses ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU d'attribuer à la présidente d'élection, madame Franceska Gnarowski, directrice générale, une délégation de pouvoir lui permettant d'engager les dépenses nécessaires au bon déroulement de l'élection municipale du 5 novembre 2017;

QUE ce conseil autorise le déboursé de la rémunération de tout le personnel d'élection suite à l'approbation du président d'élection.

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean

APPUYÉ PAR la conseillère Lynn Visentin

ADOPTÉE

140-07-2017

(7.1.5) COLLOQUE DE LA ZONE

CONSIDÉRANT que la colloque de la zone Outaouais de l'ADMQ se tiendra à Gatineau les 14 et 15 septembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil approuve la participation de la DG au colloque de la zone les 15 et 16 septembre 2017 ainsi que les frais d'inscriptions de 200\$ plus taxes applicables.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

ADOPTÉ

141-07-2017

(7.1.6) RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'administration;

CONSIDÉRANT que le manuel des ressources humaines a subi une révision finale;

CONSIDÉRANT que le manuel de l'employé reflète les conditions retrouvées dans les contrats de travail ainsi que les exigences de la loi sur les normes du travail;

CONSIDÉRANT que les descriptions de tâches ont été révisés et vérifiés par les employés ainsi que le comité d'administration et la DG;

CONSIDÉRANT que le processus d'évaluation est conforme aux attentes de la direction et les employés;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil adopte le manuel de l'employé, les descriptions de tâches pour tous les postes ainsi que les formulaires d'évaluations de rendement pour l'administration et la voirie tels que présentés.

PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

APPUYÉ PAR le conseiller Charles Kealey

OPPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉE

7.2 VOIRIE

(7.2.1) RAPPORT

Un bref rapport est donné par le conseiller Charles Kealey, Président du comité de la voirie.

142-07-2017

(7.2.2) DÉMISSION

CONSIDÉRANT la lettre de démission de monsieur Roch Courville, Inspecteur municipal et directeur de la voirie en vigueur depuis le 23 juin 2017;

EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU que le conseil accepte la démission de monsieur Roch Courville à partir du 23 juin 2017 et que toutes les vacances, congés et bénéfiques auxquels il a le droit lui soient accordés en conformité avec les normes du travail.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉ

143-07-2017

(7.2.3) AFFICHAGE DE POSTE

CONSIDÉRANT que le poste d'Inspecteur Municipal est vacant depuis la démission de monsieur Roch Courville le 23 juin 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU qu'une demande de candidature pour le poste d'Inspecteur municipal et directeur de la voirie soit affichée dans les trois endroits municipaux, sur Facebook, le site web de la municipalité, Québec municipal ainsi que dans la Gatineau et le Low Down pour deux semaine suivant l'affichage dans les journaux;

QUE le comité d'embauche prépare sa recommandation pour pourvoir le poste au plus tard pour la réunion du conseil régulière du 7 août.

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
ADOPTÉ

(7.3) SÉCURITÉ CIVILE

(7.3.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la Présidente du comité de la Sécurité publique la conseillère Amanda St-Jean.

144-07-2017

(7.3.2) DÉMISSION

CONSIDÉRANT l'absence continue ainsi que la lettre de démission du service incendie de monsieur Richard Charron daté du 19 juin 2017;

CONSIDÉRANT que monsieur Charron a remis les équipements appartenant au service incendie;

EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU que le conseil accepte la démission de monsieur Richard Charron du service incendie de la municipalité de Low;

PROPOSÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉ

(7.4) ENVIRONNEMENT

(7.4.1) RAPPORT

Un rapport est donné par le conseiller Christopher Brownrigg, Président du comité de l'environnement.

145-07-2017

(7.4.2) MAINTENANCE GÉNÉRATRICE – STATION DE LOW

CONSIDÉRANT qu'il y a aucune maintenance effectuée sur la génératrice de la station de pompage de Low depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT la proposition de Solutios électriques, électromécanique, instrumentation & contrôle d'effectuer une maintenance, r

APPUYÉ PAR la conseillère Amanda St-Jean
ADOPTÉ

(7.5) URBANISME

(7.5.1) RAPPORT

Un rapport sur la réunion mensuelle du comité est donné par la conseillère Joanne Mayer, présidente du Comité d'urbanisation et le règlement proposé sur les clôtures est déposé.

146-07-2017

(7.5.2) CONTRAT

CONSIDÉRANT le poste vacant d'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT les demandes de permis continues;

CONSIDÉRANT la proposition de monsieur Normand Schnob, ancien inspecteur municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU que le conseil accepte l'offre de service de monsieur Schnob qui sera à la disposition de la municipalité pour les demandes de permis seulement, c'est-à-dire qu'il fera la vérification de la conformité de toutes les pièces relatives à une demande d'autorisation pour signature par la directrice générale;

QUE le taux horaire pour ses services sera de 50 \$ avec un minimum de trois heures;

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

ADOPTÉ

(7.6) LOISIRS & CULTURE

(7.6.1) RAPPORT

Un rapport est donné par la conseillère Lynn Visentin, présidente du Comité des loisirs.

(8) VARIA

147-07-2017

(9) AJOURNEMENT

IL EST RÉSOLU que la réunion se termine à 20h15

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE

Morris O'Connor

Franceska Gnarowski

Maire

Directrice générale/secrétaire-trésorière

« Je, Morris O'Connor, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec »